

## bpost : résultats du premier trimestre 2015

### Faits marquants du premier trimestre 2015

---

- **Le total des produits d'exploitation (revenus)** s'est établi à 616,6 millions EUR, **en baisse de 1,6 %**. Les paquets ont réalisé de solides performances, mais l'impact de la faiblesse du domestic mail en début d'année et de la diminution de la rémunération pour les SIEG se fait ressentir.
- **Le volume de domestic mail a régressé de -5,3 %** (-4,4 % pour l'année 2014), en raison des faibles ventes de l'advertising mail et de la substitution électronique en cours.
- **Les volumes des domestic parcels ont augmenté de 10,2 %** (+7 % pour l'année 2014), portés par l'excellente croissance du e-commerce et les bonnes performances des envois C2C. Comme anticipé, la croissance des revenus à hauteur de 6,1 % a subi l'impact d'un effet mix/prix négatif de -3,7 %, essentiellement dû à un effet mix lié à la forte croissance des entreprises de e-commerce bénéficiant de prix inférieurs.
- **Les international parcels** ont fortement progressé, de 10,2 millions EUR, grâce à la croissance continue de notre cœur de métier (routes en provenance des Etats Unis et de la Chine + 11,6 millions EUR), alors que les expéditions vers la Chine ont diminué (-2,0 millions EUR).
- Le chiffre d'affaires généré par les **Additional sources of revenues** a diminué, suite à la cessation, favorable à la marge, de certaines activités de ventes en gros d'international mail, à très faibles marges, aux Etats-Unis et au Royaume Uni.
- Un contrôle des coûts rigoureux a abouti à **11,9 millions EUR d'économies** de coûts (hors transport) et à une réduction de 681 ETP moyens.
- Conformément aux perspectives communiquées, **l'EBITDA est resté stable par rapport à l'année dernière**, la baisse du volume de courrier de l'ordre de -5 à -6 % ayant été plus que compensée par la croissance des paquets et le contrôle des coûts, ce qui a permis d'absorber la réduction de la compensation des SIEG.
- **Le bénéfice net de bpost SA selon les normes BGAAP s'est stabilisé** par rapport à l'an dernier, à 87,3 millions EUR.
- **Les perspectives sont confirmées**

**Pierre Winand**, CFO et membre du Comité de Direction depuis 2006, a décidé de quitter bpost le 1er juillet 2015 pour relever un nouveau défi en dehors de la société. Françoise Masai, Présidente du Conseil d'Administration, et Koen Van Gerven, CEO, tiennent à remercier Pierre pour sa contribution importante au développement de bpost et lui souhaitent beaucoup de succès dans la suite de sa carrière. Le Comité de Rémunération et de Nomination a lancé le processus pour son remplacement. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, Koen Van Gerven, CEO, assumera la responsabilité et les tâches de CFO afin de garantir une transition fluide et sans anicroches jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau CFO.

### Déclaration du CEO

---

Koen Van Gerven, CEO, s'est exprimé comme suit : *"Je me réjouis des solides performances dans le domaine des paquets et des excellents résultats obtenus par nos plans de réduction des coûts au premier trimestre. Ces deux réalisations nous ont permis d'absorber complètement la réduction de la compensation reçue de l'État belge pour les SIEG et ont abouti à un EBITDA stable pour le trimestre, malgré le recul plus prononcé des volumes de domestic mail. Les performances de ce trimestre prouvent une fois encore que notre stratégie porte ses fruits et que bpost est bien préparée pour affronter les vents contraires en 2015. Cela est conforme à nos perspectives pour l'année, que nous confirmons. Enfin, je tiens à remercier Pierre Winand qui a décidé de relever un nouveau défi hors de bpost. Pendant les neuf années passées au service de bpost, tous ses collègues et moi-même avons pu apprécier les grands talents professionnels de Pierre et son engagement pour la réussite de la transformation de bpost."*

## Perspectives

- Après une année 2014 très positive nous ayant permis d'enregistrer des résultats historiquement élevés, nous devons composer avec quelques défis en 2015 :
  - Nous nous attendons à ce que les volumes de courrier restent soumis à une forte pression en raison de la substitution électronique. Par conséquent, nous prévoyons pour le courrier une baisse de volume de plus de -5 %. Cette tendance est confirmée par un début d'année relativement faible en termes de courrier.
  - La compensation des SIEG (Contrat de Gestion) sera inférieure de 16,5 millions EUR à celle de 2014, le gouvernement ayant décidé de réduire la compensation au-delà d'un plafond contractuel déjà revu à la baisse.
  - Les paquets expédiés vers la Chine (lait en poudre) ont cessé de croître et pourraient entamer une décroissance.
  - Les améliorations de la productivité prévues dans le cadre du projet Vision 2020 se situent au niveau plancher de notre fourchette d'estimations, qui visait 800 à 1.200 ETP/an.
- Du côté positif, nous attendons toujours une croissance pour les domestic parcellés autour du milieu des pourcentages à un chiffre, malgré l'intensification de la concurrence. Nous tablons en outre sur une poursuite de la croissance des paquets aux Etats-Unis et en Asie.
- Globalement, notre ambition consiste à maintenir notre EBIT(DA) récurrent au niveau élevé atteint en 2014, grâce aux effets partiels du plan Alpha et à une attention soutenue pour les coûts. L'EBIT publié sera affecté par les coûts de restructuration liés à Alpha. Nous ambitionnons d'atteindre un niveau de paiement des dividendes stable.
- La génération de liquidités devrait respecter la saisonnalité normale et l'on escompte une dépense en capital nette avoisinant les 90 millions EUR. Le besoin en fonds de roulement subira l'influence négative du phasage favorable du paiement des frais terminaux en 2014 et des paiements d'impôts relatifs à 2013.

## Chiffres clés

	Publiés		% Evolution
	1Q14	1Q15	
Total des produits d'exploitation (revenus)	626,7	616,6	-1,6%
Charges d'exploitation	453,7	443,9	-2,2%
<b>EBITDA</b>	<b>173,0</b>	<b>172,7</b>	<b>-0,2%</b>
Marge (%)	27,6%	28,0%	
<b>EBIT</b>	<b>152,0</b>	<b>151,6</b>	<b>-0,3%</b>
Marge (%)	24,3%	24,6%	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>153,6</b>	<b>149,0</b>	<b>-3,0%</b>
Impôts sur le résultat	54,7	52,4	
<b>Résultat net</b>	<b>98,9</b>	<b>96,6</b>	<b>-2,4%</b>
<b>FCF</b>	<b>367,4</b>	<b>298,1</b>	<b>-18,9%</b>
<b>Résultat net bpost S.A. (BGAAP)</b>	<b>87,3</b>	<b>87,3</b>	<b>0,1%</b>
<b>Dettes nettes / (trésorerie nette), au 31 mars</b>	<b>(728,1)</b>	<b>(785,1)</b>	<b>7,3%</b>

### Pour plus d'informations:

#### Investisseurs

Paul Vanwambeke T. +32 2 276 2822

Saskia Dheedene T. +32 2 276 7643

[www.bpost.be/bourse](http://www.bpost.be/bourse)

[investor.relations@bpost.be](mailto:investor.relations@bpost.be)

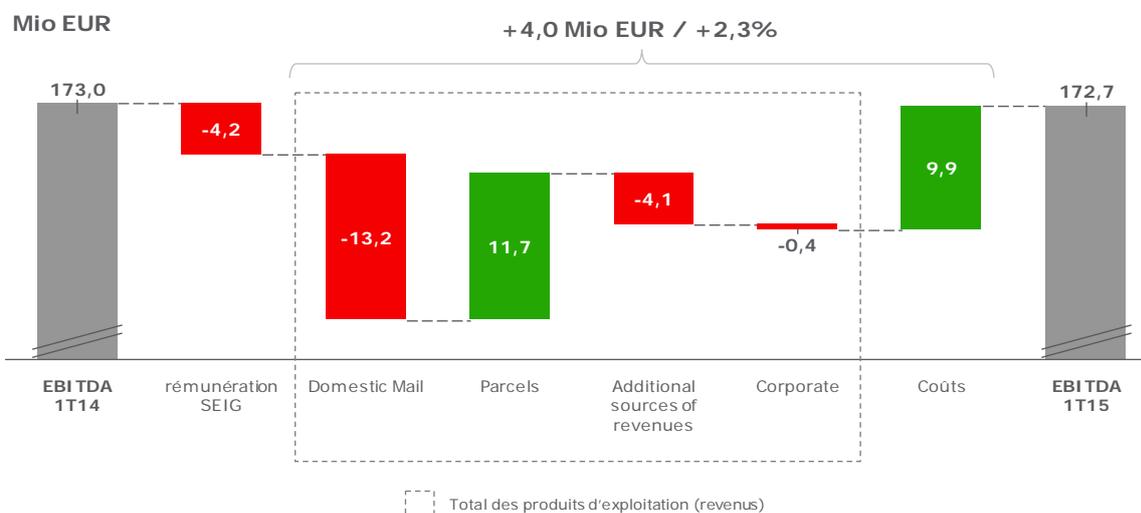
#### Presse

Piet Van Speybroeck

M. +32 477 68 47 12 | T. +32 2 276 2185

[piet.vanspeybroeck@bpost.be](mailto:piet.vanspeybroeck@bpost.be)

## Premier trimestre 2015 - Compte de résultats



**Le total des produits d'exploitation** a diminué de 10,1 millions EUR (-1,6 %) pour atteindre 616,6 millions EUR, dont 4,2 millions EUR s'expliquent par la compensation revue à la baisse pour les SIEG. Cette diminution découle de l'abaissement du plafonnement contractuel, ainsi que de la décision gouvernementale d'encore réduire la compensation. Si l'on exclut la compensation moindre pour les SIEG, le total des produits d'exploitation a baissé de 6,0 millions EUR. La croissance des Parcels (+11,7 millions EUR) et les augmentations de prix pour le Domestic mail (+4,7 millions EUR) ont presque compensé la diminution du volume de Domestic mail (-17,9 millions EUR). Les plus faibles revenus liés aux Additional sources of revenues (-4,1 millions EUR) étaient principalement le résultat de la cessation de certaines activités de vente en gros à très faible marge au Royaume Uni et aux Etats Unis, afin d'optimiser la rentabilité.

Les charges ont baissé de 9,9 millions EUR ou 2,2 %, sous l'effet, principalement, de la réduction des charges du personnel et des frais d'intérêts, compensant la diminution du total des produits d'exploitation et menant à un **EBITDA** et un **EBIT** conformes à ceux de l'année précédente.

**Les impôts sur le résultat** ont légèrement baissé par rapport à l'année dernière, le taux d'imposition effectif s'établissant à 35,2 %.

**Le résultat net IFRS du groupe** s'est élevé à 96,6 millions EUR. Le **bénéfice net selon les normes belges GAAP** de la société-mère s'est élevé à 87,3 millions EUR, un résultat stable par rapport à l'an dernier.

## Total des produits d'exploitation: aperçu des résultats du groupe

### Premier trimestre 2015

Suite à une correction de l'allocation des ventes au comptant (timbres et machines à affranchir) vers les produits au 1<sup>er</sup> janvier 2015, certains revenus sont transférés des Domestic parcels vers le Transactional mail. Par ailleurs, certaines éliminations intra-groupe, essentiellement liées aux activités internationales, précédemment inscrites sous le poste « Autres » sont à présent publiées sous leurs lignes de produits correspondantes. Compte tenu de ces changements, les chiffres de 2014 au niveau des lignes de produits ont été rendus comparables afin de refléter ces modifications. Ces chiffres comparables figurent sous l'intitulé « comparable ». Les écarts mentionnés ci-après comparent les chiffres de 2015 avec les chiffres comparables de 2014.

En millions EUR	1Q14	Reclassification	1Q14 Comparable	SIEG	Organique	1Q15	% Org	var. vol. sous-jacente %
<b>Domestic mail</b>	<b>386,8</b>	<b>0,6</b>	<b>387,5</b>	<b>-3,0</b>	<b>-13,2</b>	<b>371,3</b>	<b>-3,4%</b>	<b>-5,3%</b>
Transactional mail	238,9	0,9	239,7		-7,1	232,6	-3,0%	-5,3%
Advertising mail	70,2	-0,2	70,0		-5,3	64,7	-7,5%	-5,9%
Press	77,7	-	77,7	-3,0	-0,7	74,0	-0,9%	-3,1%
<b>Parcels</b>	<b>73,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>71,6</b>	<b>-</b>	<b>11,7</b>	<b>83,2</b>	<b>16,3%</b>	<b>+23,7%</b>
Domestic parcels	38,2	-1,0	37,2		2,3	39,5	6,1%	+10,2%
International parcels	31,5	-0,5	31,0		10,2	41,2	33,1%	
Special logistics	3,7	-0,3	3,4		-0,8	2,6	-24,8%	
<b>Additional sources of revenues</b>	<b>154,7</b>	<b>1,2</b>	<b>155,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-4,1</b>	<b>150,6</b>	<b>-2,6%</b>	
International mail	50,2	-0,9	49,4		-4,1	45,3	-8,3%	
Value added services	24,6	-0,9	23,8		0,6	24,3	2,4%	
Banking and financial products	52,4	-0,1	52,3	-0,1	-0,5	51,7	-1,0%	
Autres	27,4	3,0	30,4	-1,0	-0,1	29,4	-0,2%	
<b>Corporate</b>	<b>11,8</b>	<b>-</b>	<b>11,8</b>	<b>-</b>	<b>-0,4</b>	<b>11,4</b>	<b>-3,1%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>626,7</b>	<b>-</b>	<b>626,7</b>	<b>-4,2</b>	<b>-6,0</b>	<b>616,6</b>	<b>-1,0%</b>	

Si l'on exclut la plus faible compensation pour les SIEG, le **total des produits d'exploitation** a diminué de 6,0 millions EUR, soit 1,0%.

Les revenus du **Domestic mail** ont diminué de 13,2 millions EUR (-3,4%) pour atteindre 371,3 millions EUR. Le déclin de volumes, publié et sous-jacent, s'élève à -5,3%, déclin plus élevé que le sous-jacent observé pour l'année 2014 (-4,4%). En considérant l'impact de la requalification de l'Advertising vers l'Administrative mail, les reculs de volumes publiés pour le Transactional mail et l'Advertising mail s'élèvent respectivement à -5,0% et -6,9%.

Le Transactional mail, avec un recul de volume sous-jacent (soit excluant la requalification) de -5,3%, a continué de souffrir de la substitution électronique et d'une tendance générale à réduire ses dépenses postales. Les volumes de l'Advertising mail étaient faibles ce trimestre, avec une évolution des volumes sous-jacente (soit excluant la requalification) de -5,9%, comparé à -3,0% pour l'année 2014. Une faible performance est observée pour le courrier adressé, principalement chez les vendeurs par correspondance et les clients des secteurs bancaires et télécommunication. Le déclin des volumes de Press (-3,1%) est en ligne avec les trimestres précédents. Au total la baisse des volumes du courrier a eu un impact de -17,9 millions EUR sur les revenus, partiellement

compensé par l'amélioration nette du prix et du mix, en ligne avec la politique annoncée, de 4,7 millions EUR.

Les **Parcels** ont montré une forte performance, avec une croissance organique de 11,7 millions EUR. La croissance des volumes des Domestic parcels s'est élevée à 10,2%, contre 7,0% pour l'année 2014. Cette augmentation est expliquée par l'excellente croissance des clients de l'e-commerce, parallèlement à la reprise des paquets C2C au premier trimestre, grâce à une nouvelle offre de produits.

Comme au précédent trimestre, l'évolution des revenus a été influencée par un effet prix/mix négatif (-3,7%), expliqué par la croissance plus rapide de grandes entreprises de e-commerce, avec des volumes plus élevés et de meilleurs prix que les clients de moindre envergure. Les International parcels ont augmenté de 10,2 millions EUR, principalement suite à un trafic accru sur les routes en provenance des Etats-Unis et de la Chine (+11,6 millions EUR, soutenu par un impact taux de change favorable de 4,5 millions EUR), partiellement compensé par la baisse des volumes de paquets à destination de la Chine (-2,0 millions EUR).

Le total des produits d'exploitation générés par les **Additional sources of revenues** a diminué, sur base organique, de 4,1 millions EUR, pour atteindre 150,6 millions EUR. Cette diminution est principalement due à la diminution de l'International mail (-4,1 millions EUR), suite à la cessation de certaines activités de vente en gros, à très faibles marges, aux Etats-Unis et au Royaume Uni (-4,3 millions EUR) et à des montants moins élevés de règlements favorables avec les opérateurs étrangers pour les frais terminaux d'années antérieures (-0,8 millions EUR), partiellement compensés par l'impact favorable du taux de change (+1,6 millions EUR). Les revenus des Value Added Services ont progressé (+0,6 million EUR) tandis que les revenus Banking and Financial Services ont diminué, la croissance de cartes de crédit prépayées et les transferts Western Union étant plus que compensés par une plus faible rémunération issue des commissions perçues sur les produits de bpost banque et des volumes moindres de transactions financières gérées pour le compte de l'Etat belge (-0,5 million EUR).

Les revenus de **Corporate** ont légèrement diminué de 0,4 million EUR, pour atteindre 11,4 millions EUR.

## Charges d'exploitation

### Premier trimestre 2015

En millions EUR	1Q14	1Q15	Variation %
Charges de personnel et frais d'intérims	306,7	294,4	-4,0%
<i>ETP</i>	<i>25.144</i>	<i>24.463</i>	<i>-681</i>
<i>Services et biens divers (excl. frais d'intérims et coûts de transport)</i>	<i>89,6</i>	<i>86,6</i>	<i>-3,4%</i>
Coûts de transport	50,7	52,7	4,0%
Autres coûts	6,7	10,2	51,4%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>453,7</b>	<b>443,9</b>	<b>-2,2%</b>

Le **total des charges d'exploitation** s'est élevé à 443,9 millions EUR, une diminution de 2,2 %, ou 9,9 millions EUR. Cette baisse découle de la diminution des charges de personnel et des frais d'intérim (-12,3 millions EUR), ainsi que d'une diminution des services et biens divers, hors frais de transport et d'intérims (-3,1 millions EUR). Cette diminution est partiellement compensée par des coûts de transport supérieurs (+2,0 millions EUR) et d'autres coûts (+3,5 millions EUR).

Les **charges de personnel et les frais d'intérims** se sont élevés au premier trimestre 2015 à 294,4 millions EUR et indiquent une baisse nette de 12,3 millions EUR par rapport à la même période en 2014.

La diminution des charges de personnel et des frais d'intérim résulte essentiellement des programmes d'amélioration de la productivité au sein du réseau de distribution de courrier et de paquets (Vision 2020) et dans les bureaux de poste, entraînant une réduction d'une année à l'autre de la moyenne des effectifs (ETP et intérim) à concurrence de 681 FTE, comparée au premier trimestre de 2014, ce qui a généré 7,9 millions EUR d'économies.

Le recrutement d'agents auxiliaires a créé un effet de mix positif à concurrence de 1,8 millions EUR. De plus, la quantité inférieure de contractuels non barémiques suite au projet Alpha et le gel des recrutements qui y est lié ont produit un effet de mix positif supplémentaire (1,1 millions EUR).

Un effet prix négatif a eu un impact sur les coûts à hauteur de 1,1 millions EUR, découlant de l'effet des augmentations liées au mérite, de la CCT signée au second trimestre 2014 et de coûts uniques de restructuration plus élevés, partiellement compensés par des prix inférieurs pour les intérim. Enfin, le coût des avantages au personnel a évolué positivement (baisse de 1,6 millions EUR).

**Les services et biens divers, hors frais d'intérim et de transport** ont diminué de 3,1 millions EUR, toutes les dépenses connaissant une diminution, exception faite des rémunérations de tiers et honoraires (en raison de ressources temporaires requises pour des projets) et d'autres services.

**Les coûts de transport** se sont élevés à 52,7 millions EUR, soit 2,0 millions EUR de plus que l'année dernière, sous l'effet du taux de change (+4,2 millions EUR) et de règlements moins favorables de frais terminaux des années précédentes (+0,5 million EUR). Si l'on tient compte de la croissance nette des international parcellés et de la cessation de certaines activités de vente en gros d'international mail et des effets susmentionnés, les coûts de transport ont diminué de 2,7 millions EUR.

L'augmentation des **autres coûts** (+3,5 millions EUR) est due essentiellement à l'évolution moins favorable des provisions (+2,3 millions EUR) et à l'augmentation moindre de la TVA récupérable (+1,2 millions EUR) : le pourcentage de TVA récupérable a augmenté de 11 % en 2013 à 13 % en 2014, puis à 14 % en 2015.

## Flux de trésorerie

---

### Premier trimestre 2015

Au premier trimestre 2015, bpost a généré 297,9 millions EUR de liquidités, soit une baisse de 68,9 millions EUR par rapport à la même période l'année dernière.

**Le flux de trésorerie disponible** (298,1 millions EUR) est inférieur de 69,3 millions EUR par rapport à celui de l'an dernier.

**Le flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation** a résulté en une rentrée de liquidités de 306,6 millions EUR, soit 78,0 millions EUR de moins qu'à la même période l'an dernier. Les résultats des activités opérationnelles sont restés quasiment stables, mais 42,0 millions EUR d'impôts sur les résultats liés aux revenus de 2013 ont été payés au premier trimestre 2015. De plus, le besoin en fonds de roulement s'est détérioré de 36,2 millions EUR.

L'évolution négative du besoin en fonds de roulement a principalement subi l'impact de la réception anticipée, l'année dernière, de deux règlements effectués auprès d'opérateurs postaux (25,1 millions EUR) et d'une compensation moindre pour les SIEG au premier trimestre 2015 (9,5 millions EUR).

**Les activités d'investissement** ont dégagé une sortie de trésorerie de 8,5 millions EUR au premier trimestre 2015, comparée à une sortie de 17,3 millions EUR pour la même période l'an dernier. Cette diminution est la conséquence de sorties de liquidités moindres liées aux filiales, bpost ayant acquis l'an dernier de nouvelles filiales pour un montant total de 8,7 millions EUR. Les recettes sur la vente d'immobilisations corporelles plus élevées ont été presque entièrement compensées par des dépenses supérieures en capital.

Les sorties de liquidités liées aux **activités de financement** se sont élevées à 0,2 millions EUR, soit 0,4 millions EUR de moins que l'an dernier.

## Principaux événements du premier trimestre

---

### **bpost banque rachète Krefima le 2 avril 2015**

Après avoir développé une offre complète dans le domaine des transactions bancaires journalières, de l'épargne et des investissements, bpost banque continue d'étendre ses activités de prêt. Via cette expansion continue de ses activités de prêt, bpost banque entend rencontrer les besoins de ses clients et renforcer leur loyauté. Pour y parvenir, bpost banque souhaite vendre davantage de prêts via le réseau des bureaux de poste, de même qu'à travers des initiatives stratégiques telles que la reprise de Krefima. Krefima est le principal organisme indépendant de prêt via courtiers en Belgique.

## Calendrier financier

---

<b>07.05.15 (10:00 CET)</b>	Conférence téléphonique avec les analystes
<b>13.05.15</b>	Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
<b>18.05.15</b>	Date ex-dividende
<b>19.05.15</b>	Date d'enregistrement
<b>20.05.15</b>	Date de paiement du dividende
<b>07.07.15</b>	Début de la période de silence précédant la publication des résultats du 2 <sup>e</sup> trimestre 2015
<b>06.08.15 (17:45 CET)</b>	Annonce des résultats du deuxième trimestre 2015 et résultats semestriels
<b>07.08.15 (10:00 CET)</b>	Conférence téléphonique avec les analystes
<b>06.10.15</b>	Début de la période de silence précédant la publication des résultats du 3 <sup>e</sup> trimestre 2015
<b>05.11.15 (17:45 CET)</b>	Annonce des résultats du 3 <sup>e</sup> trimestre 2015
<b>06.11.15 (10:00 CET)</b>	Conférence téléphonique avec les analystes
<b>03.12.15 (17:45 CET)</b>	Résultats financiers des 10 premiers mois de 2015
<b>08.12.15</b>	Date ex-dividende
<b>09.12.15</b>	Date d'enregistrement
<b>10.12.15</b>	Date de paiement du dividende intermédiaire

## États financiers consolidés intermédiaires non audités<sup>1</sup>

### Compte de résultats consolidé intermédiaire (non audité)

En millions EUR	NOTES	Total de l'année en cours	
		2015	2014
Chiffre d'affaires	5	612,6	622,4
Autres produits d'exploitation		3,9	4,3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>616,6</b>	<b>626,7</b>
Approvisionnements et marchandises		(7,3)	(8,0)
Services et biens divers	6	(146,0)	(146,0)
Charges de personnel		(287,6)	(301,0)
Autres charges d'exploitation		(2,8)	1,3
Dépréciation - Amortissements		(21,1)	(20,9)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(465,0)</b>	<b>(474,7)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>		<b>151,6</b>	<b>152,0</b>
Revenus financiers		1,3	1,2
Charges financières		(3,1)	(3,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(0,8)	3,6
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>149,0</b>	<b>153,6</b>
Impôts sur le résultat		(52,4)	(54,7)
<b>RÉSULTAT DE L'ANNÉE</b>		<b>96,6</b>	<b>98,9</b>
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres de la société-mère		95,7	98,4
Intérêts minoritaires		0,8	0,5

### RESULTAT PAR ACTION

En EUR	Total de l'année en cours	
	2015	2014
► de base, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère	0,48	0,49
► dilués, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère	0,48	0,49

Conformément à IAS 33, le résultat par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère (après ajustement des effets au titre des actions ordinaires potentielles dilutives) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient

<sup>1</sup> Les états financiers consolidés sont préparés conformément à IAS 34 Information financière intermédiaire



émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Dans le cas de bpost, aucun effet de dilution n'affecte le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère ni le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

## État de résultat global consolidé intermédiaire (non audité)

	Au 31 mars 2015	Au 31 mars 2014
<b>En millions EUR</b>		
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>96,6</b>	<b>98,9</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
<i>Eléments qui seront reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Ecart dû à la conversion des devises étrangères	0,8	0,0
<b>ÉLÉMENTS QUI SERONT RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>
<i>Eléments ne pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente par les associés	8,3	29,4
<i>(Perte) gain sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	12,6	44,6
<i>Impact taxe sur le résultat</i>	(4,3)	(15,2)
<b>ÉLÉMENTS NE POUVANT PAS ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS</b>	<b>8,3</b>	<b>29,4</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS</b>	<b>9,1</b>	<b>29,4</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DE L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS</b>	<b>105,7</b>	<b>128,3</b>
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres de la société-mère	104,8	127,8
Intérêts minoritaires	0,8	0,5

## Bilan consolidé intermédiaire (non audité)

En millions EUR	NOTES	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	7	556,0	565,7
Immobilisations incorporelles		89,6	89,5
Participations dans des entreprises associées	8	424,0	416,5
Immeubles de placement		8,3	8,7
Actifs d'impôts différés		57,4	61,0
Créances commerciales et autres créances		2,3	2,6
		<b>1.137,5</b>	<b>1.144,0</b>
<b>Actifs courants</b>			
Actifs destinés à la vente		3,3	2,8
Stocks		11,4	12,5
Impôt sur le résultat à recevoir		2,1	1,9
Créances commerciales et autres créances	9	314,2	398,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	860,9	562,3
		<b>1.191,8</b>	<b>977,8</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2.329,3</b>	<b>2.121,8</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société-mère</b>			
Capital souscrit		364,0	364,0
Actions propres		0,0	0,0
Réserves		325,2	229,4
Ecart de conversion		1,4	0,6
Bénéfices reportés		96,6	87,5
		<b>787,1</b>	<b>681,4</b>
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
<b>TOTAL DES CAPITALS PROPRES</b>		<b>787,1</b>	<b>681,4</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts bancaires		65,7	65,7
Avantages au personnel	11	364,9	368,6
Dettes commerciales et autres dettes		83,5	79,8
Provisions		36,9	37,1
Impôts différés passifs		1,4	1,4
		<b>552,5</b>	<b>552,5</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts bancaires		9,7	10,0
Découverts bancaires		0,2	0,3
Provisions		28,5	27,7
Impôts sur le résultat à payer	12	72,6	67,3
Dettes commerciales et autres dettes	13	878,8	782,6
		<b>989,8</b>	<b>887,8</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>1.542,2</b>	<b>1.440,4</b>
<b>TOTAL DES CAPITALS PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2.329,3</b>	<b>2.121,8</b>

## Mouvements consolidés des capitaux propres (non audité)

### ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

En millions EUR	Capital souscrit	Actions propres	Autres réserves	Ecart de conversion de devise	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>AU 1 JANVIER 2014</b>	<b>364,0</b>	<b>0,0</b>	<b>111,0</b>	<b>0,0</b>	<b>101,9</b>	<b>576,9</b>	<b>0,0</b>	<b>576,9</b>
Résultat de l'année 2014					98,4	98,4	0,5	98,9
Autres éléments du résultat			131,3		(101,9)	29,4		29,4
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>131,3</b>	<b>0,0</b>	<b>(3,4)</b>	<b>127,8</b>	<b>0,5</b>	<b>128,3</b>
Autres					0,5	0,5	(0,5)	0,0
<b>AU 31 MARS 2014</b>	<b>364,0</b>	<b>0,0</b>	<b>242,3</b>	<b>0,0</b>	<b>98,9</b>	<b>705,2</b>	<b>0,0</b>	<b>705,2</b>
<b>Au 1 JANVIER 2015</b>	<b>364,0</b>	<b>0,0</b>	<b>229,4</b>	<b>0,6</b>	<b>87,5</b>	<b>681,4</b>	<b>0,0</b>	<b>681,4</b>
Résultat de l'année 2015					95,7	95,7	0,8	96,6
Autres éléments du résultat			95,8	0,8	(87,5)	9,1		9,1
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>95,8</b>	<b>0,8</b>	<b>8,2</b>	<b>104,8</b>	<b>0,8</b>	<b>105,7</b>
Autres			(0,0)		0,8	0,8	(0,8)	(0,0)
<b>AU 31 MARS 2015</b>	<b>364,0</b>	<b>0,0</b>	<b>325,2</b>	<b>1,4</b>	<b>96,6</b>	<b>787,1</b>	<b>0,0</b>	<b>787,1</b>

Les fonds propres ont augmenté de 105,7 millions EUR, soit 15,5%, pour atteindre 787,1 millions EUR au 31 mars 2015 (681,4 millions EUR au 31 décembre 2014). L'augmentation est principalement due au bénéfice réalisé de 96,6 millions et à l'ajustement de la juste valeur du portefeuille obligataire de bpost banque pour un montant de 8,3 millions EUR.

## Flux de trésorerie intermédiaire consolidé (non audité)

	Total de l'année en cours		
	NOTES	2015	2014
<b>En millions EUR</b>			
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat avant impôt		149,0	153,6
Dépréciations et amortissements		21,1	20,9
Réductions de valeur sur créances commerciales		(0,3)	(0,1)
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles		(2,3)	(2,4)
Variation des avantages au personnel		(3,7)	(1,8)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		0,8	(3,6)
Dividendes perçus		0,0	0,0
Impôts payés sur le résultat		(2,4)	(1,9)
Impôts payés sur le résultat des années précédentes		(42,0)	0,0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT CHANGEMENT DU FONDS DE ROULEMENT ET DES PROVISIONS</b>		<b>120,2</b>	<b>164,7</b>
Diminution / (Augmentation) des créances commerciales et autres créances		84,6	81,1
Diminution / (Augmentation) des stocks		0,9	(0,2)
Augmentation / (Diminution) des dettes commerciales et autres dettes		100,2	141,0
Dépôts reçus de tiers		0,0	(0,2)
Augmentation / (Diminution) des provisions		0,7	(1,6)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		<b>306,6</b>	<b>384,6</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Produits découlant de la vente d'immobilisations corporelles		2,9	2,7
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7,9)	(8,8)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(3,5)	(2,4)
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		0,0	(8,7)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(8,5)</b>	<b>(17,3)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement des dettes et de contrats de location financement		(0,2)	(0,6)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>(0,2)</b>	<b>(0,6)</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>297,9</b>	<b>366,7</b>
<b>IMPACT NET DU TAUX DE CHANGE</b>		<b>0,8</b>	<b>0,0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 1er janvier		562,0	448,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 31 mars		860,6	814,7
<b>MOUVEMENTS ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 MARS</b>		<b>298,7</b>	<b>366,7</b>

## Commentaires sur les états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

### 1. Informations générales

Les états financiers consolidés intermédiaires de bpost au 31 mars 2015 ont été approuvés en accord avec la résolution du Conseil d'Administration du 6 mai 2015.

#### Activités commerciales

bpost et ses filiales (dénommée ci-après « bpost ») fournissent des services nationaux et internationaux dans le domaine du courrier et du paquet, en ce compris l'enlèvement, le transport, le tri et la distribution de courrier adressé et non adressé, d'imprimés, de journaux, et de paquets.

Par le biais de ses filiales et de ses entités commerciales, bpost vend également toute une série d'autres produits et services, parmi lesquels des produits postaux, paquets, produits bancaires et financiers, des services de livraison express, la gestion de documents et d'autres services apparentés. bpost assume également des activités d'intérêt économique général (SIEG) pour le compte de l'État belge.

#### Statut juridique

bpost est une société anonyme de droit public. Le siège social de bpost est sis au Centre Monnaie, à 1000 Bruxelles.

### 2. Base de préparation et principes comptables

#### Base de préparation

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été revus par un auditeur indépendant.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour ces 3 mois au 31 mars 2015 ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations et publications requises dans les états financiers annuels, et devraient être lus en conjonction avec les états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2014.

#### Principes comptables significatifs

Les principes comptables adoptés pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont en ligne avec ceux suivis dans la préparation des états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2014, à l'exception de l'adoption de nouveaux standards et interprétations effectifs à partir du 1er janvier 2015.

Au 1er janvier 2015, bpost banque applique IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ». Cette interprétation spécifie qu'une entité reconnaît une dette pour un prélèvement lorsque l'activité qui provoque le paiement, telle qu'identifiée par la législation d'application, a lieu. Elle spécifie également que le prélèvement ne peut être provisionné que si l'activité qui provoque le paiement s'étale sur une certaine période, en conformité avec la législation d'application. L'application de cette interprétation a principalement un impact sur la saisonnalité des résultats de bpost banque. Les résultats de bpost banque sont reflétés dans la quote-part dans le résultat des entreprises associées du compte de résultats de bpost.

Le tableau suivant montre une comparaison des résultats de bpost banque, dans lesquels les résultats de 2014 publiés sont rendus comparables avec 2015, suivant l'impact d'IFRIC 21.

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014	2014
		Publié	Comparable
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises associées</b>	<b>(0,8)</b>	<b>3,6</b>	<b>(0,1)</b>

Les nouvelles normes et amendements repris ci-dessous, entrés en vigueur au 1er janvier 2015, n'ont aucun impact sur la présentation, la performance ou la position financière de bpost :

- **IAS 19 – Amendement** – Avantages au personnel – Régimes à prestations définies: Contributions des membres du personnel
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2011-2013

### Normes et interprétations qui ne sont pas encore appliqués par bpost

Les nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC suivantes, approuvées mais non effectives ou obligatoires encore, n'ont pas été adoptées par bpost dans la présentation de ses états financiers consolidés intermédiaires :

Norme ou interprétation	Date effective de publication
<b>IFRS 9</b> – Instruments financiers – Classification et évaluation (publiée en juillet 2014)(*)	1 janvier 2018
<b>IFRS 14</b> – Comptes de report réglementaires (*)	1 janvier 2016
<b>IFRS 15</b> – Produits provenant de contrats avec les clients (*)	1 janvier 2017
<b>IFRS 11</b> - Amendement – Comptabilisation de l'acquisition d'intérêts dans les opérations de partenariat (*)	1 janvier 2016
<b>IFRS 10 – IAS 28 - Amendements</b> – Vente ou apport d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise (*)	1 janvier 2016
<b>IFRS 10, IFRS 12 &amp; IAS 28 – Amendements</b> – Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation (publiés en décembre 2014) (*)	1 janvier 2016
<b>IAS 27 – Amendements</b> - Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels (*)	1 janvier 2016
<b>IAS 16 - IAS 38 – Amendements</b> – Clarifications sur les modes d'amortissement acceptable (*)	1 janvier 2016
<b>IAS 16 – IAS 41 – Amendements</b> - Agriculture - actifs biologiques producteurs (*)	1 janvier 2016
<b>IAS 1 - Amendements</b> – Initiative Informations à fournir (publié en décembre 2014) (*)	1 janvier 2016
<b>Améliorations annuelles des IFRS- cycle 2012-2014</b> (*)	1 janvier 2016

(\*) Non encore adoptée par l'Union Européenne à la date de ce rapport.

bpost n'a pas adopté de façon anticipée d'autres normes, interprétations ou amendements publiés mais non encore d'application effective.

### 3. Saisonnalité des opérations

Selon le Cinquième Contrat de Gestion, bpost est le fournisseur de certains SIEG. Ces services comprennent, entre autres, les opérations du réseau Retail, la distribution de journaux et de périodiques, la distribution de tracts électoraux, l'acceptation des dépôts de trésorerie dans les bureaux de poste, et la livraison à domicile de pensions d'Etat et d'allocations sociales. bpost est rémunérée pour la prestation de ces services sur base de la méthode du Coût Net Evité (« NAC »).

La compensation pour les SIEG est répartie d'égale façon sur les 4 trimestres. Pendant l'année, la compensation est calculée selon la méthodologie du Coût Net Evité pour assurer une rémunération en ligne avec les montants comptabilisés. Cette méthodologie prévoit que la compensation doit se baser sur les différences entre le coût net du fournisseur de l'activité avec le SIEG et le coût ou bénéfice net du même fournisseur sans le SIEG. La compensation obtenue pour fournir les SIEG est sujette à un plafond, qui sera ajusté selon que l'index des prix à la consommation belge excède 2,2% dans une année donnée.

### 4. Secteurs opérationnels

Suite à une correction de l'allocation des ventes au comptant (timbres et machines à affranchir) vers les produits au 1<sup>er</sup> janvier 2015, certains revenus sont transférés des Domestic parcels vers le Transactional mail. Compte tenu de ces changements, les chiffres de 2014 au niveau des lignes de produits ont été rendus comparables afin de refléter ces modifications. Ces chiffres comparables figurent sous l'intitulé « comparable ». Les écarts mentionnés ci-après comparent les chiffres de 2015 avec les chiffres comparables de 2014.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des revenus par secteur opérationnel :

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014 Comparable	2014
MRS	483,4	500,7	499,9
P&I	121,7	114,2	115,0
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION POUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS</b>	<b>605,1</b>	<b>614,9</b>	<b>614,9</b>
Corporate (catégorie de réconciliation)	11,4	11,8	11,8
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>616,6</b>	<b>626,7</b>	<b>626,7</b>

Les revenus attribuables au secteur opérationnel MRS ont diminué de 17,3 millions EUR, compare au premier trimestre de 2014, pour atteindre 483,4 millions EUR, principalement suite :

- à la baisse de volumes sous-jacente du Domestic mail de 5,3%,
- aux plus faibles revenus pour les produits philatéliques, du réseau et produits financiers et bancaires,
- partiellement compensés par des augmentations de prix du Domestic mail.

La croissance des revenus de P&I s'est élevée à 7,5 millions EUR. La diminution de l'International mail (4,1 millions EUR), principalement suite à la cessation de certaines activités à très faible marge aux Etats-Unis et au Royaume Uni, afin d'optimiser la rentabilité, est plus que compensée par l'augmentation des International parcels. Ces derniers ont augmenté de 11,6 millions EUR, influencés favorablement par

- la performance des International parcels, grâce à la solide croissance des paquets en provenance des Etats-Unis et de la Chine, soutenue par un impact du taux de change positif,

- le reste de la balance est expliqué par la croissance du Domestic parcels, suite à l'évolution du e-commerce (10,2% pour le premier trimestre 2015, contre 7,0% pour l'année 2014).

Les revenus inter-sectoriels sont immatériels. Il n'y a pas de produit d'exploitation interne.

À l'exception de la rémunération reçue pour fournir les services décrits dans le Contrat de Gestion (voir note 5), aucun client extérieur ne représente plus de 10 % du total des revenus d'exploitation de bpost.

Le tableau suivant présente les revenus des clients externes alloués à la Belgique et aux pays étrangers, compris dans le total des produits d'exploitation de bpost. L'allocation des revenus entre les clients externes est effectuée selon leur localisation géographique.

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2015	2014
Belgique	532,4	548,8
Reste du Monde	84,2	77,9
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>616,6</b>	<b>626,7</b>

Le tableau suivant présente l'EBIT des secteurs opérationnels de bpost pour les exercices clôturés les 31 mars 2015 et 2014:

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014 Comparable	2014
MRS	140,5	142,9	142,3
P&I	17,4	10,5	11,1
<b>EBIT DES SECTEURS</b>	<b>157,8</b>	<b>153,4</b>	<b>153,4</b>
Corporate (catégorie de réconciliation)	(6,3)	(1,4)	(1,4)
<b>EBIT</b>	<b>151,6</b>	<b>152,0</b>	<b>152,0</b>

Au premier trimestre 2015, l'EBIT du secteur opérationnel MRS a diminué de 2,4 millions EUR, pour atteindre 140,5 millions EUR. Les augmentations de prix, améliorations de la productivité et réductions de coûts n'ont pas pu compenser la baisse des volumes.

L'EBIT attribuable au secteur opérationnel P&I a augmenté de 6,9 millions, de 10,5 millions EUR à 17,4 millions EUR au premier trimestre 2015, principalement grâce aux améliorations de la performance des lignes de produits domestic et international parcels, combinées à une meilleure performance des filiales de P&I et aux coûts de démarrage du projet Shop & Deliver (« Combo ») l'année passée.

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014 Comparable	2014
MRS	140,5	142,9	142,3
P&I	17,4	10,5	11,1
<b>EAT DES SECTEURS</b>	<b>157,8</b>	<b>153,4</b>	<b>153,4</b>
Corporate (catégorie de réconciliation)	(61,3)	(54,5)	(54,5)
<b>EAT</b>	<b>96,6</b>	<b>98,9</b>	<b>98,9</b>

Les revenus financiers, les charges financières, la quote-part dans le résultat des entreprises associées et les charges d'impôt sur le résultat sont tous compris dans la catégorie de réconciliation « Corporate ».

Le tableau ci-dessous donne des informations détaillées sur la catégorie de réconciliation « Corporate » :

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014 Comparable	2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>11,4</b>	<b>11,8</b>	<b>11,8</b>
Départements centraux (Finance, Legal, Internal Audit, CEO, ...)	(16,0)	(14,5)	(14,5)
Autres éléments de réconciliation	(1,7)	1,3	1,3
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(17,7)</b>	<b>(13,2)</b>	<b>(13,2)</b>
<b>EBIT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(1,4)</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(0,8)	3,6	3,6
Résultats financiers	(1,8)	(2,1)	(2,1)
Impôts sur le résultat	(52,4)	(54,7)	(54,7)
<b>EAT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)</b>	<b>(61,3)</b>	<b>(54,5)</b>	<b>(54,5)</b>

Le résultat d'exploitation (EBIT) attribuable à la catégorie de réconciliation Corporate a diminué de 4,9 millions EUR pour atteindre -6,3 millions EUR au premier trimestre 2015 (-1,4 millions EUR au premier trimestre 2014). Cette détérioration est principalement expliquée par des coûts de personnel non alloués (2,2 millions EUR) et une augmentation des coûts dans les départements centraux suite à certains projets (1,5 millions EUR).

Les actifs et passifs ne sont pas rapportés par secteur opérationnel dans la société.

## 5. Chiffre d'affaires

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2015	2014
Chiffre d'affaires excluant les rémunérations SIEG	540,7	546,3
Rémunération SIEG	71,9	76,1
<b>TOTAL</b>	<b>612,6</b>	<b>622,4</b>

## 6. Charges d'exploitation

En millions EUR	Year-to-date		
	2015	2014	Change %
Loyers et charges locatives	16,2	17,1	-5,4%
Entretien et réparations	18,1	18,2	-0,4%
Fournitures d'énergie	9,6	10,2	-6,7%
Autres biens	4,3	5,0	-12,9%

Frais postaux et de télécommunication	1,5	1,6	-7,9%
Frais d'assurance	2,4	3,3	-27,8%
Coûts de transport	52,7	50,7	4,0%
Publicité et annonces	2,4	3,3	-25,7%
Consultance	1,6	1,8	-7,5%
Frais d'intérim	6,8	5,7	18,7%
Rémunération de tiers, honoraires	25,9	24,8	4,1%
Autres services	4,6	4,3	6,8%
<b>TOTAL</b>	<b>146,0</b>	<b>146,0</b>	<b>0,0%</b>

## 7. Immobilisations corporelles

Lors du premier trimestre 2015, les immobilisations corporelles ont diminué de 9,7 millions EUR, ou 1,7 %, pour s'établir à 556,0 millions EUR au 31 mars 2015. Cette diminution a surtout découlé des dépréciations et amortissements pour 17,2 millions EUR, de transferts vers les actifs destinés à la vente pour 1,0 million EUR, partiellement compensés par des dépenses en capital pour 7,9 millions EUR.

## 8. Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées ont augmenté de 7,5 millions EUR, ou 1,8%, pour s'établir à 424,0 millions EUR au 31 mars 2015. Cette augmentation est due à l'augmentation du gain non réalisé sur le portefeuille obligataire pour un montant de 8,3 millions EUR, reflétant une diminution moyenne de la courbe de rendements sous-jacents de 13 points de base (bps), partiellement compensée par la part de bpost dans la perte de bpost banque pour un montant de 0,8 million EUR au premier trimestre 2015. Au 31 mars 2015, les participations dans les entreprises associées ont compris des gains nets non réalisés portant sur le portefeuille obligataire d'un montant de 236,4 millions EUR, ce qui représente 55,7% du total des participations dans les entreprises associées. Les gains non réalisés ont été générés par le faible niveau des taux d'intérêt par rapport aux rendements au moment de l'acquisition de ces obligations. Les gains non réalisés ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais directement en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global.

## 9. Créances commerciales et autres créances à court terme

Les créances commerciales et autres créances à court terme ont diminué de 84,1 millions EUR, soit 21,1%, pour s'établir à 314,2 millions au 31 mars 2015. La diminution est principalement expliquée par le règlement habituel de la créance relative aux SIEG pour le dernier trimestre 2014.

## 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents ont augmenté de 298,6 millions EUR, ou 53,1 %, pour atteindre 860,9 millions EUR par rapport à l'année précédente, en raison surtout du flux de trésorerie disponible normalisé (298,1 millions EUR). Ce flux de trésorerie comprend le paiement de 290,5 millions EUR pour la rémunération des SIEG au cours du premier trimestre de 2015.

## 11. Avantages au personnel

En millions EUR	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2015	2014
Avantages postérieurs à l'emploi	(84,5)	(85,4)
Avantages à long terme	(117,9)	(118,3)
Indemnités de fin de contrat de travail	(12,2)	(13,3)
Autres avantages à long terme	(150,4)	(151,5)
<b>TOTAL</b>	<b>(364,9)</b>	<b>(368,6)</b>

Les avantages au personnel ont diminué de 3,7 millions EUR, soit 1,0 %, pour s'établir à 364,9 millions EUR au 31 mars 2015. Cette baisse résulte essentiellement des points suivants :

- Le paiement d'avantages pour un montant de 9,8 millions EUR, dont 1,2 millions EUR pour les avantages liés à la retraite anticipée et au travail à temps partiel.
- Des charges additionnelles de service (4,9 millions EUR) et d'intérêts (1,2 millions EUR).

## 12. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat à payer ont augmenté de 5,3 millions EUR, pour atteindre 72,6 millions EUR au 31 mars 2015. Cela s'explique essentiellement par une hausse de l'impôt sur le résultat partiellement compensée par l'impôt sur le résultats de 2013, payé au premier trimestre 2015.

## 13. Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes ont augmenté de 96,2 millions EUR, soit 12,3 %, pour s'établir à 878,8 millions EUR au 31 mars 2015. Cette augmentation s'explique principalement par le paiement anticipé par l'État belge du montant de 136,0 millions EUR pour la rémunération des SIEG, partiellement compensé par une diminution des dettes commerciales de 48,8 millions EUR.

## 14. Actifs et passifs éventuels

Au 31 mars 2015, bpost employait 5.489 agents auxiliaires. A l'heure actuelle, 53 agents ont entamé des procédures contre la Société devant des tribunaux du travail, réclamant un salaire et des avantages équivalents à ceux des contractuels barémiques et employés statutaires effectuant le même travail. Toutes les plaintes et allégations sont contestées par bpost. Jusqu'à présent, aucun tribunal n'a confirmé les plaintes. Certains cas sont toujours en cours, au niveau d'appel.

Cependant, si les tribunaux, en particulier au niveau d'appel, devaient trouver que les agents auxiliaires ont droit à un traitement équivalent, les tribunaux du travail pourraient imposer à bpost d'augmenter les salaires et avantages des agents auxiliaires au niveau de ceux des contractuels barémiques ou employés statutaires et il n'est pas improbable que d'autres employés introduisent une plainte similaire.

## 15. Événements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important impactant la situation financière de l'entreprise n'a été observé après la clôture de l'exercice.

## Autres informations financières (non audité)

### Rapprochement entre les paramètres financiers publiés et les paramètres financiers normalisés

bpost analyse également la performance de ses activités sur une base normalisée ou avant éléments non récurrents. Les postes non récurrents représentent des éléments importants de revenus ou de charges qui, en raison de leur caractère non récurrent, sont exclus du reporting interne et des analyses des résultats. bpost tend à recourir à une approche cohérente pour déterminer si un élément de revenu ou de charge est non récurrent et s'il est suffisamment important pour être exclu des chiffres rapportés pour obtenir les chiffres normalisés.

Un élément non récurrent est réputé important lorsqu'il s'élève à 20 millions EUR ou plus. Tous les profits ou les pertes sur cession d'activités sont normalisés quel que soit le montant qu'ils représentent. Les extournes des provisions dont le calcul a été normalisé à partir des revenus sont également normalisées quel que soit le montant.

La présentation des résultats normalisés n'est pas conforme aux IFRS et n'est pas audité. Les résultats normalisés ne peuvent être comparés aux chiffres normalisés par d'autres entreprises, étant donné que ces entreprises peuvent calculer leurs chiffres normalisés différemment de bpost. Les mesures financières normalisées sont présentées ci-dessous.

#### Compte de résultats

Aucun élément non récurrent n'a été identifié dans le compte de résultats au premier trimestre 2015.

#### Flux de trésorerie

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014	Evolution %
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	306,6	384,6	-20,3%
Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement	(8,5)	(17,3)	-50,8%
<b>FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL</b>	<b>298,1</b>	<b>367,4</b>	<b>-18,9%</b>
Dépôts reçus de tiers	(0,0)	0,2	-100,0%
<b>FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL NORMALISÉ</b>	<b>298,1</b>	<b>367,6</b>	<b>-18,9%</b>

## Rapprochement entre le résultat net consolidé IFRS et le résultat net non consolidé selon les GAAP belges

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2015	2014	Variation %
<b>Résultat net consolidé IFRS</b>	<b>96,6</b>	<b>98,9</b>	<b>-2,4%</b>
Résultats des filiales et impacts de déconsolidation	(8,7)	(6,3)	38,6%
Différences dans les dotations aux amortissements et réductions de valeur	(2,7)	(2,2)	20,1%
Différences de comptabilisation des provisions	(0,7)	(3,2)	-78,5%
Effets de la norme IAS19	(5,2)	(1,8)	188,9%
Impôts différés	3,7	3,0	20,1%
Autres	4,4	(1,2)	-458,0%
<b>Résultat net non consolidés selon les GAAP belges</b>	<b>87,3</b>	<b>87,3</b>	<b>0,1%</b>

Le résultat non consolidé de bpost après impôts, préparé en vertu des GAAP belges, peut être obtenu en deux étapes à partir du résultat après impôts consolidé selon les normes IFRS.

La première étape consiste à déconsolider le résultat après impôts selon les normes IFRS, c.-à-d. :

- soustraire les résultats des filiales, à savoir retirer le résultat des filiales après impôts ; et
- éliminer tout autre impact des filiales sur le compte de résultats de l'entreprise (comme les réductions de valeur des participations) et ajouter les dividendes reçus de ces filiales.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des impacts mentionnés ci-dessus :

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2015	2014
Bénéfice des filiales consolidées par intégration globale belges (GAAP locale)	(2,7)	(1,8)
Bénéfice des filiales internationales (GAAP locale)	(2,2)	(1,4)
Part des bénéfices de la banque bpost (GAAP locale)	(3,6)	(3,4)
Autres impacts de déconsolidation	(0,3)	0,3
<b>Total</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(6,3)</b>

La seconde étape consiste à extraire les chiffres GAAP belges des chiffres IFRS en inversant tous les ajustements IFRS effectués pour parvenir à des chiffres GAAP. Voici une liste non exhaustive de ces ajustements :

- Différences dans le traitement des dépréciations et réductions de valeur : les GAAP belges autorisent des durées de vie utile (et donc des taux de dépréciation) différentes pour les actifs immobilisés par rapport aux IFRS. Le goodwill est amorti selon les GAAP belges alors que les IFRS exigent un test de réduction de valeur du goodwill. Les IFRS permettent également de comptabiliser les actifs incorporels au bilan autrement que les GAAP belges ;
- Les provisions sont comptabilisées suivant des critères différents selon les GAAP belges et les IFRS ;
- Les IFRS exigent que toutes les obligations futures envers le personnel soient comptabilisées en tant que dettes sous l'IAS 19, ce que les GAAP belges ne prévoient pas. Les mouvements

de dettes IFRS sont comptabilisés dans le compte de résultats de la Société sous la rubrique frais de personnel ou provisions, à l'exception de l'impact des fluctuations des taux d'actualisation des obligations futures comptabilisé comme résultat financier ;

- Les impôts différés ne sont pas un principe comptable selon les GAAP belges, mais bien sous les IFRS.

## Déclaration des représentants légaux

---

Le Comité de direction de bpost déclare que, au meilleur de sa connaissance, les états financiers consolidés abrégés, établis en vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), donnent une image fidèle et juste des actifs, de la position financière et des résultats de bpost et des filiales incluses dans la consolidation.

Le rapport financier donne un aperçu fidèle de l'information qui doit être publiée conformément aux articles 13 et 14 du Décret Royal du 14 novembre 2007.

Le Comité de direction de bpost est représenté par Koen Van Gerven, administrateur délégué et Pierre Winand, Chief Financial Officer.

## Déclarations prospectives

---

Les informations de ce document peuvent inclure des déclarations prospectives<sup>2</sup>, basées sur les attentes et projections actuelles du Management concernant des événements à venir. De par leur nature, les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et induisent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, du fait qu'elles se réfèrent à des événements et dépendent de circonstances futures, sous le contrôle ou non de l'Entreprise. De tels facteurs peuvent induire un écart matériel entre les résultats, les performances ou les développements réels et ceux qui sont exprimés ou induits par de telles déclarations prospectives. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que de telles déclarations prospectives se vérifieront. Elles ne se révèlent pertinentes qu'au moment de la présentation et l'Entreprise ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, des modifications d'hypothèses ou des changements au niveau des facteurs affectant ces déclarations.

---

<sup>2</sup> Comme défini entre autres au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995

## Glossaire

---

- **Flux de trésorerie opérationnel (FCF):** trésorerie nette des activités d'exploitation + trésorerie nette des activités d'investissements
- **Dettes nettes/(trésorerie nette)** représente les prêts, avec ou sans intérêts diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie